

Langue du XVII^{ème} siècle : syntaxe

La langue du XVII^{ème} siècle est en constante évolution : début, milieu et fin du siècle.

I Le groupe du nom

1. Les déterminants spécifiques du substantifs

1.1 L'article

Emploi généralisé de l'article défini ou indéfini même s'il demeure des traces des usages du siècle précédent :

Article défini

- suppression devant les noms de pays, de fleuves, de montagnes (< 1^{er} ¼ du siècle)
- omission devant les noms communs désignant des êtres concrets (« Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes... »)
- omission devant les noms abstraits (« amour... »), avec ou sans personnification des notions
- omission devant les substantifs déterminés par *même* et *tout* : « Même soin me regarde... »
- omission devant *plus* et *moins* → superlatif : « tout ce qui m'a paru plus éclatant »
- omission par le seul usage, verbes faisant corps avec le substantif : « avoir permission... »

Les libertés disparaissent progressivement ; l'omission n'est pas expressive dans le 1^{er} 1/3 du siècle mais l'est en revanche par la suite : volonté d'expressivité, restitution d'une *parlure*.

L'article indéfini

Même tendance de combattre son omission mais elle subsiste dans certains tours, même question de la *parlure* à la fin du siècle.

De – des : l'indéfini pluriel

Répartition clairement effectuée dès le début du siècle : *de* lorsqu'un adjectif précède le substantif déterminé. Pourtant, *des* peut se maintenir lorsqu'on souhaite donner plus de force à l'adjectif.

Le partitif : du, de la, de

Complexe

L'emploi des articles est jugé indispensable dès le début du siècle ; certaines libertés doivent être interprétées avec prudence selon l'époque.

1.2 Les déterminants possessifs

Forme

Forme tonique devant un substantif : « un mien usage » se rencontre encore.

Emploi

- La forme tonique peut être attribut : « cette faveur est sienne »
- La forme atone à la 3^{ème} personne peut être employée pour renvoyer à des concepts évoqués comme compléments et non sujets de la proposition : « avez-vous compris toute son énergie » au lieu de « **en** avez-vous compris toute l'énergie »
- Forme atone avec une valeur objective : « mon âme prit naissance avec votre idée » (pour « avec l'idée que j'ai de vous »)
- Forme atone pour parler d'un membre du corps : « les mains jointes sur son estomac »

1.3 Les déterminants démonstratifs : formes

Formes simples et formes composées (avec *ci* et *là*). Concurrence entre *ici* (« Cet homme-ici ») et *ci* (ce sont deux tours populaires).

Disparition de *celui* et *celle* à valeur de déterminant. (Exception : à *celle fin que* > à *seule fin que*)

Le classement des formes, toniques pronominales et atones déterminantes, est effectué dès 1630 ; les exceptions à l'usage sont des faits de style.

2. Les déterminants complémentaires

2.1 Adjectifs numéraux

Prime, tiers/tierce etc. dans la langue religieuse.

2.2 Les adjectifs indéfinis : formes et emploi

- *Tout* adverbe – adjectif : Problème de l'accord. Devant un adjectif ou un substantif, il s'accorde toujours (qu'il soit adverbe ou adjectif).
- *Quelque* : < indéfini *quel* + relatif *que*. Est adverbe devant un adjectif ou nombre cardinal pour signifier environ est normalement invariable mais l'usage de l'accord est constant.
- *Aucun* : < **alicunus* : valeur positive dans *d'aucuns*
- *Même* : en français moderne, s'il est devant le substantif → *idem*, « identique à » ; derrière le substantif → *ipsem*, souligner l'identité, « en personne... », « en soi... » etc. Ces distinctions sont confondues tout au long du siècle. La forme adverbiale peut porter un *s* étymologique (Vaugelas préconise : +*s* au singulier : sans *s* au pluriel pour distinguer l'adverbe de l'adjectif).

2.3 Les adjectifs interrogatifs

- *Quel* attribut dans l'interrogation directe ou indirecte est concurrencée par *qui* même pour référer à des inanimés. Peu à peu, *qui* renvoyant à des inanimés est rejeté.
- *Lequel* peut fonctionner comme déterminant interrogatif dans le seul cadre de l'interrogation indirecte.

2.4 Les déterminants relatifs

Lequel à valeur de déterminant relatif couramment utilisé

3. Le substantif : la détermination du genre

II. Le système de la représentation : les pronoms

1. Les pronoms personnels

Formes qui ont pour rôle de marquer la personne du verbe (fonction sujet) ou qui ont statut de pur représentant de chacune des trois personnes ou d'un être désigné dans le co-texte ou le contexte (fonction attribut ou complément).

1.1 Le pronom personnel sujet

Dès le début du siècle, *je* et *tu* font corps avec le verbe.

L'expression du pronom personnel sujet

- est perçue comme obligatoire dès le début du siècle, hormis la forme impersonnelle *il* dont l'omission est plus courante
- expression pléonastique du sujet dans les propositions où le sujet intervient bien avant le verbe

L'expression du sujet en structures coordonnées

Le pp sujet est souvent omis devant les verbes coordonnés : la répétition ne s'impose pas entre propositions coordonnées par *et* si les deux structures sont de même forme, temps, sujet, mode.

L'expression du pp sujet devient régulière au fur et à mesure qu'on avance dans le siècle (les écarts relèvent là encore de l'expressivité)

Valeur des formes de la troisième personne : il- ils

Il impersonnel concurrence *cela* : « Il est donc vrai, Madame ? »

Ils peut concurrencer *on* : « ils ne vous croiront pas »

1.2 Le pronom personnel complément : forme et emploi

- *Forme du pronom complément* : La forme tonique du pronom complément précédée de la préposition à peut concurrencer la forme atone : « parler à vous »
- Concurrence soi – lui – elle : *Soi* peut renvoyer à un animé déterminé : « mon fils a recueilli chez soi »
- Emploi du pronom complément (régime direct) : peut être omis en structures parallèles coordonnées (« je le crains et souhaite ») ou en emploi conjugué du régime direct et indirect (« comme je [le] leur ai ouï dire »)

Dans la seconde partie du siècle, les omissions relèvent d'un fait de style.

1.3 Le pronom personnel attribut

Le français moderne impose la forme neutre *le* quel que soit le genre du référent. Mais dérogations à la règle tout au long du siècle : « conne, je ne la voudrais pas être »

2. Les pronoms adverbiaux: *en – y*

2.1 La valeur adverbiale

- *en* < *inde* (origine du mouvement). Il est soudé à de nombreux verbes (s'enfuir) mais peut être séparé (s'en courir) ou même redoublé (s'en envoler)
- *y* < *ibi* : l'omission disparaît très tôt

2.2 Valeur pronominale

Le jeu de la représentation pronominale est à la fois souple et orienté par un impératif de clarté.

3. Les pronoms démonstratifs

Formes simples/formes composées renforcées par les adverbes *ci* et *là*. Problème des emplois respectifs : *ce/cela* ; *celui, cestui* etc.

3.1 Emploi des formes simples

Ce en fonction d'objet : « ce dit-on », en construction prépositionnelle (« pour ce », « sur ce ») ; omis comme sujet de sembler ou être

Cela peut remplacer *ce* comme sujet du verbe être + attribut : « cela est vrai que »

Ceux, celles + *de* + *nom de pays*... : peuvent représenter des gens (« ceux d'Antioche »)

Celui, celle : omission du pronom (« prenez la place de Georges et moi de Paul »)

3.2 Les formes composées *celui-ci/là, celle-ci/là, cela*

Les formes anciennes *cettui-ci, cette-ci, cestui-ci* disparaissent dans les années 1630.

4. Les pronoms relatifs

Pronom représentant un antécédent / employé seul comme nominal.

4.1 Le pronom relatif représentant

Emplois de *qui* en fonction sujet et de *que* en fonction objet : sans antécédent pour renvoyer à une idée précédemment exprimée : « Je n'en sais rien, qui me trouble »

Concurrence *qui/lequel, que/lequel*

Préposition + *qui/* + *lequel* : distinction animé/inanimé s'impose lentement au XVII^e siècle.

Que en relatif adverbial concurrence *où* : « ne pense pas au moment que je t'aime »

Dont et *d'où* (issus de *de+unde* ; *de+ubi*) confondus dans la prononciation et donc dans l'emploi Etc.

Tout au long du siècle, les formes simples l'emportent sur la composée.

4.2 Le pronom relatif nominal *qui*

5. Les pronoms interrogatifs

A l'instar des pronoms relatifs, les pronoms interrogatifs présentent deux séries de formes : simples/composées romanes. Le problème de la répartition est là aussi fondé sur la distinction encore incertaine tout au long du XVII^e siècle entre animé et inanimé.

6. Les pronoms indéfinis

Distinction entre forme déterminative et forme pronominale est faite dès le début du XVII^e siècle. Les problèmes tiennent principalement à la morphologie et à la valeur sémantique des formes.

- *chacun, un chacun*
- *quelque chose* : neutre ou féminin
- *un* pour *quelqu'un* jusque vers 1660
- *autre* : souvent perçu comme un neutre tout au long du siècle
- *aucun* : *d'aucuns=quelques-uns* < 1650
- *rien* : valeur parfois positive
- *personne* : la détermination du genre fait problème tout au long du siècle

Dès le 1^{er} ¼ du siècle, la langue tend à éliminer les formes jugées comme vieillies.

La distinction animé/inanimé se fixe plus lentement

Les formes d'omission reculent.

III. Le verbe

Deux particularités morphologiques examinées par Vaugelas : désinence de la 1^{ère} personne de l'indicatif sans – s ; *lairrais* ou *lairrai* pour *laisserais* etc.

1. L'accord du verbe avec les formes personnelles

L'accord se fait d'instinct, c'est-à-dire avec l'idée et non la forme.

Cas particulier : l'accord du sujet en proposition relative. Dans ce cas, même si le sujet est à la 1^{ère} ou 2^{ème} personne, l'accord peut se faire à la 3^{ème} : « nous qui sache bien écrire »

2. La construction du verbe : transitivité – intransitivité

Intransitifs : verbes qui n'admettent pas de CO (action qui ne sort pas du sujet)

Transitifs : action portant sur un objet.

Le classement entre les deux types de verbes n'est pas stable au XVII^{ème} siècle ; la construction avec COD peut évoluer en indirecte et l'inverse.

3. Cas particulier : la construction de l'infinitif régime

Syntaxe confuse. Grande liberté et grande indécision.

4. Les modes personnels et temporels : le choix des modes

Les principes fondamentaux de la distinction indicatif/subjonctif sont posés dès le début du siècle.

4.1 Le choix du mode en propositions complétives

Le subjonctif n'est pas obligatoire si le verbe régent est à la forme interrogative ou négative, même si l'usage moderne domine dans la seconde moitié du siècle.

4.2 Le choix du mode en propositions relatives

bof

4.3 Choix du mode en propositions circonstancielles

Conforme à celui du français moderne dans ses grandes lignes.

Dans le choix du mode, c'est l'appréciation touchant au degré de certitude plutôt qu'au degré de réalité qui domine. De là vient que l'emploi de l'indicatif l'emporte souvent au début du siècle avec les verbes « affectifs ».

5. Les modes personnels et temporels : le choix des temps

5.1 Les temps de l'indicatif

- différence entre passé simple et passé composé est nette dès le début
- différence entre passé simple et imparfait s'établit
- présent historique (ou de narration) est fréquent
- le passé antérieur achève de se distinguer du ppp

5.2 Le mécanisme de la concordance : ses ruptures

Les lois de la concordance ne sont pas régulièrement observées, il arrive souvent que l'idée de chronologie relative est abandonnée.

Cas particulier : le subjonctif du conditionnel. Si le sens demande le conditionnel et la syntaxe le subjonctif, le mode l'emporte sur le temps : « on craint qu'il n'essuyât des larmes »

La souplesse est encore de mise dans la concordance des temps, la chronologie relative.

6. Les modes impersonnels et intemporels : formes et constructions

6.1 Les formes en *-ant* : l'accord du participe présent

Le gérondif fonctionne comme complément d'un verbe dit principal et exprime une idée secondaire par rapport au procès (d'où son invariabilité) ; le p. présent se rapporte à un nom ou à un prénom qu'il caractérise. Problème de l'accord du p. présent.

Au féminin singulier, l'accord est très rare au début du siècle. « la veuve pleurante à vos genoux »

6.2 Le participe passé : accord

Règle de l'accord avec *avoir* depuis Marot mais l'accord n'est pas perçu comme impératif, tout au long du XVII^{ème} siècle.

7. La construction des infinitifs et des participes

Le FM impose que p. présent, gérondif, infinitif prépositionnel aient le même agent que les verbes dont ils dépendent. Or au XVII^{ème}, c'est libre.

- Les formes en *-ant* : participe et gérondif
« Je pense qu'étant fille de roi. »
- L'infinitif prépositionnel : Il peut également avoir un agent différent du verbe principal.

- Le participe passé : la construction dérivée de l'ablatif absolu latin est restée vivante tout au long du siècle

Une certaine liberté perdure tout au long du siècle aussi bien en ce qui concerne l'accord, la répartition des modes, la construction des régimes et celles des participes.

IV. Les adverbes

1. La différenciation des outils

Choix entre *dans* et *dedans* ; *sous* et *dessous* sans distinction préposition/adverbe.

2. Emplois particuliers de quelques adverbes

2.1 De temps

- *Cependant* : valeur temporelle
- *D'abord* : « immédiatement »
- *Encore* : « jusques à présent »
- *Longtemps* : fonctionne comme substantif
- *Or ou ores* : « maintenant »
- *Tôt* : « vite »
- *Tantôt* : « bientôt »
- *Tout à l'heure* : « tout de suite »

2.2 D'intensité

- *Si* : « aussi »
- *Tant, autant* : avec un adjectif « autant heureux que »

2.3 Les adverbes de quantité

- *Beaucoup* : peut modifier un adjectif
- *Davantage* : + que = *plus*
- *Plus* : « plutôt »

2.4 Les adverbes interrogatifs

- *Comme, comment* : *comme* peut introduire l'interrogation directe ou indirecte.
- *Où* : pour *quoi*. « Vous qui parlez de la vertu, où la pratiquez-vous ? »

2.5 Les adverbes de négation

Le jeu de la négation est complexe au XVIIème où le système du FM se met en place. *Ne* s'emploie fréquemment sans forclusif ; *pas* et *point* voient leur valeur négative se renforcer et peuvent figurer sans *ne*. L'utilisation ou l'omission contraires à l'usage moderne du *ne* explétif dans certains cas.

V. Les prépositions

1. La préposition à

Rapport de lieu : réel ou figuré : *A* s'emploie là où le FM utilise : *dans, sur, sous, chez, auprès de, envers, vers*. Divers autres rapports. Bof.

2. La préposition de

Emploi très étendu tout au long du siècle. *De* marque étymologiquement la provenance et donc s'oppose à *à*.

- rapport de provenance : plus large que le lieu (« je demanderai des comptes de la justice »)
- rapport de cause : dans la construction *de + COD à l'infinitif* (« adorer de faire ça ») ; *de ce que + proposition complétive* ; pour « au sujet de »
- rapport de temps : marque l'origine, le point de départ dans le temps
- rapport de moyen : s'emploie là où le FM utilise : *à, en, dans, par, avec*
- rapport de manière : devant des noms abstraits (« de mépris » pour « avec mépris »)
- pour construire le complément d'agent

Complexité de l'analyse ; aucun de ces emplois n'est vieilli ou archaïque au XVIIème.

3. La préposition en

- pour construire le Cclieu : ne peut dans ce cas qu'être suivi de l'article *la*

- pour construire le C d'intérêt : « vous êtes intéressé en mes soupirs »

4. La préposition *dans*

S'emploie là où le FM utiliserait : *à, sur, en, de, dès*.

5. La préposition *sur*

Equivaut à : *à, sous, de, selon, contre*.

6. *Devant*

Problème de la distinction entre formes *devant/avant* pour désigner le rapport au temps et à l'espace.

7. *Parmi, entre*

Parmi < *per + mediu*. « au milieu de » → lieu réel ou lieu figuré. *Entre* peut concurrencer *parmi*.

8. Les prépositions *par, pour*

Par permet de construire le CCC ou le CCM. *Pour* permet de construire un CCC finale.

Le jeu des prépositions est donc plus souple au XVIIème qu'aujourd'hui. Certaines sont aptes à exprimer tous les rapports. La répartition entre formes prépositionnelles et formes adverbiales s'établit rigoureusement.

VI. Les conjonctions de subordination et de coordination

1. Subordination

- *que* : il peut employer seul là où le FM emploie une locution conjonctive. Il peut introduire une subordonnée consécutive ; une subordonnée comparative.

2. Coordination

L'emploi de *ni* et *ne* correspond au FM. *Si*

A quelques nuances près, elles suivent l'usage moderne.

VII. Les constructions dissymétriques

1. La répétition des prépositions

Principe : on coordonne deux termes de même nature et même fonction grammaticale construits sur une même préposition. On peut noter l'omission de la préposition devant le 2nd des deux termes.

2. La construction des régimes

Reste souple tout au long du siècle. Bof.

3. La coordination entre propositions

Le lien de coordination est très souple mais la liberté recule au profit de la symétrie et de l'équilibre. Les asymétries sont plus nombreuses dans la première moitié du siècle.

VIII. L'ordre des mots

1. La place des mots

- le sujet est fréquemment inversé lorsque le CC ou l'adverbe se trouvent placés en tête de proposition
- le substantif COD peut se placer entre l'auxiliaire et le participe « il a sa tête coupée »
- le pronom personnel complément : « je le vous donne » au début du siècle ; « faites ceci et l'acceptez » tout au long du siècle ; « il n'en faut plus parler » durant tout le siècle
- l'adjectif peut être antéposé ou postposé sans que varie le sens
- la négation portant sur un infinitif : « n'entrevoir point + COD » ; ne + pronom + pas/point + infinitif et autres variations.

2. Les cas de rupture

Traces de ruptures de l'ordre progressif. Ces troubles disparaissent au fur et à mesure que l'on s'avance dans le siècle et que se dégagent nettement les principes fondateurs de l'esthétique classique : idéal de pureté, de netteté (rien de compliqué), de clarté (aucune équivoque).